

Le grand oral du conseil

Activités primaires

Un axe de réflexion fondamental

PHARE 23/10/2010

2/3

Une île de Ré sans agriculture, c'est une île de Ré sans âme. Aux yeux du CdV, découlent des activités primaires toutes les autres problématiques du territoire rétais. "Sans elle, les paysages seraient totalement différents. L'économie changerait également sur une île qui serait réservée aux loisirs et aux personnes âgées", explique Jacques Boucard.

Miser sur le maraîchage

Conduite par Jacques Pelletier, "une personne pragmatique dans ses réflexions", dit le président du CdV, cette commission s'est en grande partie appuyée sur une étude de la chambre d'agriculture réalisée par Jean Mauget présentant l'évolution des activités agricoles et ses problématique village par village, mais aussi à l'échelle du pays de Ré. "Comment remettre en valeur les friches agricoles ?" La question est posée. Pour le CdV et la chambre consulaire, la réponse est toute trouvée. "Il faut que les politiques se donnent les moyens de maintenir une politique agricole au travers d'activités ayant une valeur ajoutée comme le maraîchage. À condition d'avoir des réseaux d'irrigation", note Jacques Boucard. À Sainte-Marie et La Flotte, des projets de bassins d'irrigation sont étudiés. "Les stations d'épuration de La Flotte et de Sainte-Marie font partie des meilleures du département pour la



La station d'épuration de La Flotte, comme celle de Sainte-Marie, fait partie des meilleurs du département pour la qualité de ses rejets.

Photo Archives Le Phare de Ré

qualité de leurs rejets. Il faut les utiliser de façon intelligente plutôt que de les renvoyer à la mer."

Être vigilant

Sur le "porter à connaissance" de l'État et au cours des premières réunions autour du SCOT, le CdV a observé un certain désintérêt de ces activités primaires. "Aujourd'hui, nous sommes un peu plus confortés.

Sur ce thème, il faut être particulièrement vigilant. Si les élus ne font pas d'efforts pour maintenir ou installer de nouveaux agriculteurs, il arrivera un moment où il ne sera plus possible de revenir en arrière. La réflexion sur le transport innovant, bien qu'importante, peut être menée dans cinq ou dix ans. Cela n'est pas envisageable pour l'agriculture". ■

E.L.

La collectivité rétaise a besoin du CdV

Patrice Raffarin, vice-président de la communauté de communes et élu référent auprès du conseil de développement du pays de l'île de Ré, salue la qualité du travail réalisé par les différentes commissions. "Pour nous, ce sont des éléments ô combien importants qui vont nourrir nos débats et bien évidemment l'élaboration du SCOT", explique-t-il. Joint mardi (22 juin) par téléphone, le maire de Rivedoux-Plage en charge des transports à la CdC a fait écho de la présence de représentants du CdV aux côtés de ceux du conseil régional, du conseil général et de la communauté d'agglomération de La Rochelle, au lancement imminent du comité de pilotage sur la problématique des transports et des déplacements sur l'île de Ré. Enfin, les élus de l'île de Ré ont "unaniment" apprécié "la spontanéité" du CdV. "Ils sont venus nous solliciter pour nous présenter leurs travaux sur les différents thèmes sur lesquels nous les avons missionnés."

E.L.